



Programme de formation

Rhema Conseil

Formations Rhema Conseil

- Evaluer les **RPS et agir en prévention**
- Bâtir une politique d'**égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes
- Formation **SSCT** (santé, sécurité et conditions de travail) **pour les membres du CSE** – Rhema Conseil est un organisme de formation **agréé par arrêté préfectoral**.
 - Formation initiale – entreprises de moins de 50 salariés
 - Formation initiale – entreprises de plus de 50 salariés
 - Formation de renouvellement – membres du CSE
 - Formation de renouvellement – membres de la CSSCT

Evaluer les RPS et agir en prévention

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de mettre en place une politique d'entreprise intégrant la prévention des RPS. Les principaux contenus seront les suivants :

- Identifier les enjeux humains, sociaux et économiques de la prévention des RPS ;
- Connaître les concepts liés à la prévention et les notions clés ;
- Comprendre la complexité et la pluralité des facteurs de risques et savoir les identifier ;
- Connaître les conséquences et les effets sur la santé, le collectif et l'entreprise ;
- Connaître le cadre réglementaire de la prévention applicable aux RPS ;
- Mettre en place une démarche de prévention des RPS et développer les pratiques permettant de les prévenir ;
- Reconnaître les signaux d'alerte et gérer les situations individuelles.

Démarche et moyens pédagogiques

- Alternance permanente entre théorie et pratique
- Application immédiate avec des exercices et cas pratiques
- Documents et outils téléchargeables à l'issue de la formation
- Contrôle des connaissances : QCM initial et final

Public concerné :

Dirigeants, DRH, RRH, membres du CSE, référents en matière de prévention des RPS, managers

Prérequis :

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis

Durée : 2 jours

Lieu / modalité : en présentiel (lieu à définir)

Tarifs :

En groupe : nous consulter

Formatrice : Marine Hamon

Les + :

Formation animée par une psychologue du travail ayant plus de 20 ans d'expérience en RH et santé au travail.

La formation utilise des méthodes pédagogiques basées sur la participation active des stagiaires.

Programme détaillé

La formation utilise des méthodes pédagogiques basées sur la participation active des stagiaires.

- Les enjeux : la preuve par les chiffres, état des lieux en France, enjeux pour les entreprises
- Connaître les concepts liés à la prévention et les notions clés
- Comprendre la complexité et la pluralité des facteurs de risques et savoir les identifier
 - Focus sur le stress au travail et leurs causes
 - Focus sur les violences internes et leurs causes
 - Focus sur les violences externes et leurs causes
- Connaître les conséquences et les effets sur la santé, le collectif et l'entreprise
 - Conséquences sur la santé : analyses épidémiologiques
 - Conséquences sur le collectif
 - Conséquences sur les résultats du travail
- Connaître le cadre réglementaire de la prévention applicable aux RPS ;
 - Les obligations générales en santé et sécurité au travail
 - Les reconnaissances AT / MP liées aux RPS
- Mettre en place une démarche de prévention des RPS et développer les pratiques permettant de les prévenir :
 - Cadrer la démarche
 - Evaluer les risques : les différences méthodes
 - Mettre en place le plan d'action
 - Suivre le plan d'action et en mesurer les effets
- Reconnaître les signaux d'alerte et gérer les situations dégradées
- Quizz évaluation finale de la formation

Bâtir une politique d'égalité professionnelle H/F

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de bâtir une politique en matière d'égalité professionnelle F/H. Les principaux contenus seront les suivants :

- Identifier les enjeux liés à l'égalité professionnelle ;
- Citer les obligations légales en matière d'égalité professionnelle;
- Calculer l'index égalité professionnelle ;
- Diagnostiquer les problématiques de l'entreprise en matière d'égalité professionnelle ;
- Construire un plan d'action et proposer des mesures à intégrer à un accord.

Démarche et moyens pédagogiques

- Alternance permanente entre théorie et pratique
- Application immédiate avec des exercices et cas pratiques
- Documents et outils téléchargeables à l'issue de la formation
- Contrôle des connaissances : QCM initial et final

Public concerné :

Dirigeants, DRH, RRH, membres du CSE, référents en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Prérequis :

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis

Durée : 7 h

Lieu / modalité : présentiel

Tarifs : nous consulter

Formatrice : Marine Hamon

Les + :

Formation paritaire qui facilite les échanges de points de vue entre plusieurs parties prenantes.

La formation utilise des méthodes pédagogiques basées sur la participation active des stagiaires.

Programme détaillé

La formation utilise des méthodes pédagogiques basées sur la participation active des stagiaires.

- Les enjeux : la preuve par les chiffres, état des lieux des inégalités en France.
- Connaître les obligations légales
 - Les fondamentaux législatifs en matière d'égalité professionnelle F/H ;
 - Les obligations de négociation.
- Bâtir une politique d'égalité professionnelle
 - Etablir un diagnostic ;
 - Les concepts clés : mixité, plafond de verre, écarts de rémunération ;
 - Méthodes de calcul des écarts de rémunération.
- Négocier un accord
 - Choisir les domaines d'action prioritaires ;
 - Fixer des objectifs de progression, des actions permettant de les atteindre et des indicateurs chiffrés.

Santé, sécurité et conditions de travail pour les membres du CSE – formation initiale - moins de 50 salariés

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'être acteurs de la prévention et de remplir pleinement leurs prérogatives en matière de santé et sécurité au travail. Les principaux contenus seront les suivants :

- Repérer les enjeux de la santé et de la sécurité au travail ;
- Maîtriser les rôles et le fonctionnement de l'instance ;
- Intégrer la santé et la sécurité dans l'exercice de ses missions ;
- Exercer sa mission de membre du CSE ;
- Participer à l'observation de la santé dans l'entreprise ;
- Approfondir ses connaissances et les appliquer au contexte de l'entreprise.

Démarche et moyens pédagogiques

- Alternance permanente entre théorie et pratique
- Application immédiate avec des exercices et cas pratiques
- Documents et outils téléchargeables à l'issue de la formation
- Contrôle des connaissances : QCM initial et final

Public concerné :

Membres du CSE nouvellement élus dans une entreprise de moins de 50 salariés.

Prérequis :

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis

Durée : 5 jours

Lieu / modalité : présentiel (lieu à définir)

Tarifs : nous consulter

Formatrice : Marine Hamon

Les + :

Formation agréée animée par une formatrice ayant plus de 20 ans d'expérience en RH et santé au travail.

Utilisation de méthodes pédagogiques basées sur la participation active des stagiaires.

Analyse des besoins des participants et adaptation aux risques spécifiques.

Programme détaillé

La formation utilise des méthodes pédagogiques basées sur la participation active des stagiaires.

- Repérer les enjeux de la santé et sécurité au travail et maîtriser les rôles
 - Éléments de définition
 - Les enjeux de la prévention
 - Connaître les responsabilités de l'employeur, des managers, des salariés
 - Identifier les acteurs de prévention internes et externes
 - Se référer au cadre réglementaire qui s'applique à l'entreprise
 - Les pouvoirs, prérogatives et fonctionnement de l'instance
 - Les moyens du CSE

- Intégrer la S&ST dans l'exercice de ses missions
 - Identifier les dangers et situations dangereuses existantes et potentielles
 - Comprendre ce qu'est un risque
 - Cadrer la démarche de prévention
 - Evaluer les risques et les retranscrire dans le DUER
 - Supprimer et réduire les risques

- Exercer sa mission de membre du CSE
 - Le rôle de conseil :
 - Les informations consultations ponctuelles
 - Caractériser le collectif
 - Le rôle de contrôle :
 - Les obligations de l'employeur
 - Les inspections
 - Le rôle d'alerte



- Participer à l'observation de la santé dans l'entreprise et à la prévention de la désinsertion
 - Les AT
 - Les MP
 - Les enquêtes
 - La pénibilité
 - L'inaptitude

- Adopter un positionnement adéquat

- Approfondir et mettre en pratique
 - Diagnostic de l'entreprise
 - Analyse de situations problématiques dans votre entreprise

Santé, sécurité et conditions de travail pour les membres du CSE – formation initiale – plus de 50 salariés

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'être acteurs de la prévention et de remplir pleinement leurs prérogatives en matière de santé et sécurité au travail. Les principaux contenus seront les suivants :

- Repérer les enjeux de la santé et de la sécurité au travail ;
- Maîtriser les rôles et le fonctionnement des instances ;
- Intégrer la santé et la sécurité dans l'exercice de ses missions ;
- Exercer sa mission de membre du CSE ;
- Participer à l'observation de la santé dans l'entreprise ;
- Approfondir ses connaissances et les appliquer au contexte de l'entreprise.

Démarche et moyens pédagogiques

- Alternance permanente entre théorie et pratique
- Application immédiate avec des exercices et cas pratiques
- Documents et outils téléchargeables à l'issue de la formation
- Contrôle des connaissances : QCM initial et final

Public concerné :

Membres du CSE nouvellement élus dans une entreprise de plus de 50 salariés.

Prérequis :

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis

Durée : 5 jours

Lieu / modalité : présentiel (lieu à définir)

Tarifs : nous consulter

Formatrice : Marine Hamon

Les + :

Formation agréée animée par une formatrice ayant plus de 20 ans d'expérience en RH et santé au travail.

Utilisation de méthodes pédagogiques basées sur la participation active des stagiaires.

Analyse des besoins des participants et adaptation aux risques spécifiques.

Programme détaillé

La formation utilise des méthodes pédagogiques basées sur la participation active des stagiaires.

- Repérer les enjeux de la santé et sécurité au travail et maîtriser les rôles
 - Éléments de définition
 - Les enjeux de la prévention
 - Connaître les responsabilités de l'employeur, des managers, des salariés
 - Identifier les acteurs de prévention internes et externes
 - Se référer au cadre réglementaire qui s'applique à l'entreprise
 - Les pouvoirs, prérogatives et fonctionnement de l'instance
 - Les moyens du CSE

- Intégrer la S&ST dans l'exercice de ses missions
 - Identifier les dangers et situations dangereuses existantes et potentielles
 - Comprendre ce qu'est un risque
 - Cadrer la démarche de prévention
 - Evaluer les risques et les retranscrire dans le DUER
 - Supprimer et réduire les risques

- Exercer sa mission de membre du CSE
 - Le rôle de conseil :
 - les informations consultations récurrentes
 - Les informations consultations ponctuelles
 - Caractériser le collectif
 - Le rôle de contrôle :
 - Les obligations de l'employeur
 - Les inspections



- Le rôle d'alerte

- Participer à l'observation de la santé dans l'entreprise et à la prévention de la désinsertion
 - Les AT
 - Les MP
 - Les enquêtes
 - La pénibilité
 - L'inaptitude

- Adopter un positionnement adéquat
 - Savoir chercher les informations
 - La réunion préparatoire
 - La plénière
 - Articulation CSE et OS

- Approfondir et mettre en pratique
 - Diagnostic de l'entreprise
 - Analyse de situations problématiques dans votre entreprise

Santé, sécurité et conditions de travail pour les membres du CSE - Renouvellement

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'être acteurs de la prévention et de remplir pleinement leurs prérogatives en matière de santé et sécurité au travail. Les principaux contenus seront les suivants :

- Repérer les enjeux de la santé et de la sécurité au travail ;
- Maîtriser les rôles et le fonctionnement des instances ;
- Intégrer la santé et la sécurité dans l'exercice de ses missions ;
- Exercer sa mission de membre du CSE.

Démarche et moyens pédagogiques

- Alternance permanente entre théorie et pratique
- Application immédiate avec des exercices et cas pratiques
- Documents et outils téléchargeables à l'issue de la formation
- Contrôle des connaissances : QCM initial et final

Public concerné :

Membres du CSE dont le mandat est renouvelé

Prérequis :

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis

Durée : 3 jours

Lieu / modalité : présentiel (lieu à définir)

Tarifs : nous consulter

Formatrice : Marine Hamon

Les + :

Formation agréée animée par une formatrice ayant plus de 20 ans d'expérience en RH et santé au travail.

Utilisation de méthodes pédagogiques basées sur la participation active des stagiaires.

Analyse des besoins des participants et adaptation aux risques spécifiques.

Programme détaillé

La formation utilise des méthodes pédagogiques basées sur la participation active des stagiaires.

- Repérer les enjeux de la santé et sécurité au travail et maîtriser les rôles
 - Éléments de définition
 - Les enjeux de la prévention
 - Connaître les responsabilités de l'employeur, des managers, des salariés
 - Identifier les acteurs de prévention internes et externes
 - Se référer au cadre réglementaire qui s'applique à l'entreprise
 - Les pouvoirs, prérogatives et fonctionnement de l'instance
 - Les moyens du CSE

- Intégrer la S&ST dans l'exercice de ses missions
 - Identifier les dangers et situations dangereuses existantes et potentielles
 - Comprendre ce qu'est un risque
 - Cadrer la démarche de prévention
 - Evaluer les risques et les retranscrire dans le DUER
 - Supprimer et réduire les risques

- Exercer sa mission de membre du CSE
 - Le rôle de conseil :
 - les informations consultations récurrentes
 - Les informations consultations ponctuelles
 - Caractériser le collectif
 - Le rôle de contrôle :
 - Les obligations de l'employeur
 - Les inspections
 - Le rôle d'alerte

Santé, sécurité et conditions de travail pour les membres du CSE – Renouvellement – membres de la CSSCT

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'être acteurs de la prévention et de remplir pleinement leurs prérogatives en matière de santé et sécurité au travail. Les principaux contenus seront les suivants :

- Repérer les enjeux de la santé et de la sécurité au travail ;
- Maîtriser les rôles et le fonctionnement des instances ;
- Intégrer la santé et la sécurité dans l'exercice de ses missions ;
- Exercer sa mission de membre du CSE ;
- Participer à l'observation de la santé dans l'entreprise ;
- Approfondir ses connaissances et les appliquer au contexte de l'entreprise.

Démarche et moyens pédagogiques

- Alternance permanente entre théorie et pratique
- Application immédiate avec des exercices et cas pratiques
- Documents et outils téléchargeables à l'issue de la formation
- Contrôle des connaissances : QCM initial et final

Public concerné :

Membres de la CSSCT dont le mandat est renouvelé.

Prérequis :

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis

Durée : 5 jours

Lieu / modalité : présentiel (lieu à définir)

Tarifs : nous consulter.

Formatrice : Marine Hamon

Les + :

Formation agréée animée par une formatrice ayant plus de 20 ans d'expérience en RH et santé au travail.

Utilisation de méthodes pédagogiques basées sur la participation active des stagiaires.

Analyse des besoins des participants et adaptation aux risques spécifiques.

Programme détaillé

La formation utilise des méthodes pédagogiques basées sur la participation active des stagiaires.

- Repérer les enjeux de la santé et sécurité au travail et maîtriser les rôles
 - Éléments de définition
 - Les enjeux de la prévention
 - Connaître les responsabilités de l'employeur, des managers, des salariés
 - Identifier les acteurs de prévention internes et externes
 - Se référer au cadre réglementaire qui s'applique à l'entreprise
 - Les pouvoirs, prérogatives et fonctionnement de l'instance
 - Les moyens du CSE

- Intégrer la S&ST dans l'exercice de ses missions
 - Identifier les dangers et situations dangereuses existantes et potentielles
 - Comprendre ce qu'est un risque
 - Cadrer la démarche de prévention
 - Evaluer les risques et les retranscrire dans le DUER
 - Supprimer et réduire les risques

- Exercer sa mission de membre du CSE
 - Le rôle de conseil :
 - les informations consultations récurrentes
 - Les informations consultations ponctuelles
 - Caractériser le collectif
 - Le rôle de contrôle :
 - Les obligations de l'employeur
 - Les inspections



- Le rôle d'alerte

- Participer à l'observation de la santé dans l'entreprise et à la prévention de la désinsertion
 - Les AT
 - Les MP
 - Les enquêtes
 - La pénibilité
 - L'inaptitude

- Adopter un positionnement adéquat
 - Savoir chercher les informations
 - La réunion préparatoire
 - La plénière
 - Articulation CSE et OS

- Approfondir et mettre en pratique
 - Diagnostic de l'entreprise
 - Analyse de situations problématiques dans votre entreprise